



Recommandation concernant l'intensification des moyens de pression
adoptée lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 18 avril 2023

Extrait conforme et certifié

Il a été résolu à l'unanimité lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 18 avril 2023,

Que le Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve donne le mandat en Front commun :

- ***D'intensifier dès maintenant les moyens de pression afin de parvenir à une entente permettant d'améliorer significativement tant les conditions salariales que les conditions de travail et de pratique;***
- ***De planifier le recours stratégique à la grève au moment jugé opportun en fonction de l'évolution de la négociation. Le recours à la grève devra faire l'objet d'un vote distinct à être tenu lors d'une tournée d'assemblées générales.***

Chantal Lamarre
Secrétaire
Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve